Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20261118-26181102-DE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MAËL-CARHAIX - 22340

Séance du mercredi 18 novembre 2026

Délibération n° 26.18.11.02

Le 18 novembre 2026, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame Rollande LE BORGNE, Maire.**

Présents : Raymond BARRÉ, Camille BERTRAND, Yann COLLOBERT, Valérie GLOU, Sabrina GUÉGUEN, Solenn JOUAN-HENAFF, Rollande LE BORGNE, Alain LE COZ, Claude LE TERTRE, Alain MARZIN, Jean-Pierre TROQUIER

Absents excusés : John GREENLEES donne pouvoir à Alain LE COZ, Marija LE CORVELLEC donne pourvoir à Valérie GLOU, Elise LORINQUER donne pouvoir à Jean-Pierre TROQUIER, Rozenn MÉROT donne pouvoir à Camille BERTRAND

Secrétaire : Raymond BARRÉ

En exercice : 15	**Présents : 11**	**Pouvoirs : 4**
Vote	Pour	15 (11+4)
	Contre	0
	Abstention	0

Objet : Prestations d'assurances. Attribution des marchés. Durée : 4 ans avec engagement de non-résiliation annuel. Date d'effet au 01.01.2027. Approbation.

Classification Actes : *Commande publique – 1.1 : Marchés publics*

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'ensemble des contrats d'assurances avait été renégociés en 2022 avec effet au 1er janvier 2023 pour une durée de 4 ans.

Aujourd'hui, ces contrats arrivant à terme, le cabinet Consultassur, mandaté par la Commune dans le cadre d'une mission d'audit et d'assistance en matière d'assurances, a été chargé d'élaborer le dossier de consultation après réactualisation des données du patrimoine de la Commune (immobilier et véhicules).

La consultation était décomposée en quatre lots, désignés comme suit :

- **Lot n° 1 :** Dommages aux biens ;
- **Lot n° 2 :** Responsabilité civile ;
- **Lot n° 3 :** Flotte automobile ;
- **Lot n° 4 :** Protection juridique.

La consultation a pu être lancée le 6 mai 2026 avec une clôture des offres fixée au 1er juillet 2026.

Conformément à sa mission d'assistance, le cabinet Consultassur a étudié les différentes offres reçues pour chaque lot afin de les présenter à la commission d'appel d'offres réunie le lundi 19 octobre dernier.

Ainsi, après un exposé du rapport et des différentes conditions contractuelles et financières, il en ressort que les offres jugées les mieux-disantes au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation sont :

Lot	Désignation	Assureur attributaire	Formule	Montant annuel TTC
1	Dommage aux biens	SMACL	V2 – Franchise 5 000 €	14 967.00 €
2	Responsabilité civile	SMACL	Base – Franchise 1 000 €	2 445.00 €
3	Flotte automobile	SMACL	V2 – Franchise 400 €	4 395.00 €
4	Protection juridique	SMACL	Base	1 045.00 €
			TOTAL	**22 852.00 €**

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 022-212201370-20261118-26181102-DE

Le conseil municipal, mesurant l'intérêt de la mise en concurrence des marchés d'assurances :

- **valide les choix de la commission d'appel d'offres,**
- **autorise Madame le Maire ou son représentant à signer les contrats d'assurances pour une durée de 4 ans, avec engagement de non-résiliation annuel, à compter du 1er janvier 2027, pour les lots présentés ci-dessus ainsi que toute pièce s'y rapportant.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,

MAIRIE de MAEL-CARHAIX

Le secrétaire de séance,

Barré